



TRENTE-QUATRIÈME RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Le vendredi 30 juin 2017 à 9 h 30
au siège social et par audioconférence

PROCÈS-VERBAL

Présences :

Conseillères, conseillers :

en personne : C. Gleeson, M. Langevin
par audioconférence : D. Coughlin, J. Lorek, M. Lorek, F. Marcotte Roy, M. Owca, S.
Payeur, D. Pelletier, J.P. Pelletier

Administration : L. Allaire, R. Lepage, C.A. van Rassel

Absences : A. Lauzon, R. Martinie

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

La présidente, Conseillère Payeur, débute la réunion à 9 h 30 et procède à l'appel des membres.

2. PRIÈRE

La présidente invite la directrice de l'éducation, Mme Lucie Allaire, à réciter la prière.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n° 34X-01 proposée par Conseillère Owca, appuyée de Conseillère Langevin
QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve l'ordre du jour de la trente-quatrième réunion extraordinaire tenue le vendredi 30 juin 2017, tel que présenté.

Adoptée

4. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Néant.

5. RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n° 34X-02 proposée par Conseiller Lorek, appuyée de Conseiller J.P. Pelletier

QUE Conseillère Gleeson assume la présidence et que l'on siège en comité plénier pour considérer les questions suivantes :

1.1 Ressources humaines

et que cette séance se tienne à huis clos conformément à l'article 207(2) de la Loi sur l'éducation.

Adoptée

Résolution n° 34X-CP02 proposée par Conseillère Payeur, appuyée de Conseiller D. Pelletier

QUE l'on retourne en séance régulière et que l'on fasse rapport des délibérations du comité plénier.

6. RAPPORT DÉCOULANT DE LA RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n° 34X-CP01 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseiller Lorek

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la nomination de madame Marie-Jacquard Handy au poste de direction à l'école catholique Franco-Terrace à compter de la rentrée scolaire 2017-2018.

Adoptée

Résolution n° 34X-03 proposée par Conseillère Marcotte Roy, appuyée de Conseillère Lorek

QUE le rapport du comité plénier soit accepté tel que présenté.

Adoptée

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n° 34X-04 proposée par Conseiller Lorek, appuyée de Conseiller D. Pelletier

QUE la séance de la trente-quatrième réunion extraordinaire du Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales tenue le 30 juin 2017 soit levée à 9 h 45.

Adoptée


Sylvie Payeur
Présidente


Lucie Allaire
Directrice de l'éducation

/gb